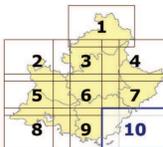




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCARTONNEMENT
ET DE LA MER



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Échelle: 1:100 000

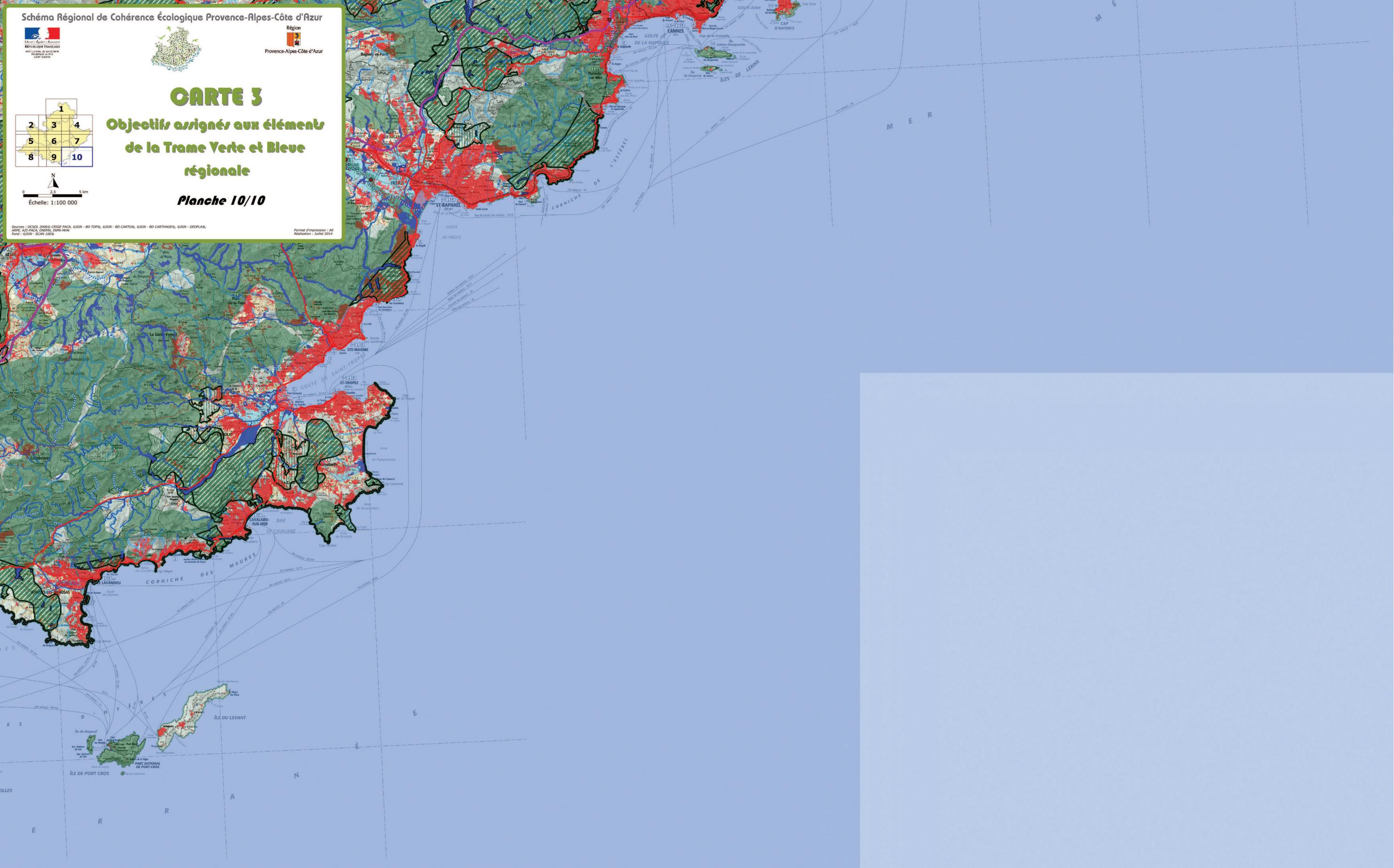
CARTE 3

Objectifs assignés aux éléments de la Trame Verte et Bleue régionale

Planche 10/10

Sources : OCDE, 2006; CRISE PACA, ERIGN - BD TOP6, ERIGN - BD CARTONS, ERIGN - BD CARTHAGES, ERIGN - GEOPLAS, ADRF, AZ-FRICA, OSMIA, DPM-ARNA, Fond : @IGN - SCAN 1006

Format d'impression : A0
Réalisation : Juillet 2014



<p>Trame verte</p> <ul style="list-style-type: none"> Réservoir de biodiversité Corridor 	<p>Recherche de préservation optimale</p> <p><i>Relais écologique, espaces de conciliation ou d'interface</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Réservoir de biodiversité en zones urbaines Corridor en zones urbaines 	<p>Trame bleue</p> <ul style="list-style-type: none"> Réservoir de biodiversité
<p>Trame verte</p> <ul style="list-style-type: none"> Réservoir de biodiversité Corridor 	<p>Recherche de remise en état optimale</p> <p><i>Relais écologique, espaces de conciliation ou d'interface</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Réservoir de biodiversité en zones urbaines Corridor en zones urbaines 	<p>Trame bleue</p> <ul style="list-style-type: none"> Réservoir de biodiversité

<p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace naturel Espace agricole Espace artificialisé Domaine skiable 	<p>Réseau hydrographique</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau hydrographique Espace de fonctionnalité des cours d'eau 	<p>Référentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau</p> <p>Ouvrage situé sur les cours d'eau classés au titre de l'art L.214-17 I 2° du Code de l'Environnement</p>
--	---	--

<p>Réseau routier</p> <ul style="list-style-type: none"> Type autoroutier Liaison principale Liaison régionale Brette 	<p>Lignes électriques à haute tension</p> <ul style="list-style-type: none"> Tension supérieure à 150Kv Tension inférieure à 150Kv
--	---

<p>Limites administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite régionale Limite départementale 	<p>Échelle: 1:100 000 (format A0)</p>
---	---------------------------------------

Cette carte a vocation à nourrir les démarches de déclinaison de la Trame Verte et Bleue au niveau local et territorial. Son échelle de visualisation et d'utilisation doit rester au 1:100 000ème. Elle ne peut pas faire l'objet d'une exploitation directe à des échelles plus précises. Elle s'accompagne d'une légende commentée permettant une lecture plus détaillée et plus explicite de la légende des éléments de la Trame Verte et Bleue et des autres éléments d'information présents sur cette carte.